

## **MAIRIE DE LE RETAIL**

### **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU JEUDI 30 JUIN 2022**

Réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal GUIOT, 1<sup>er</sup> adjoint, salle des Associations.

**Présents** : Mesdames Carine BERNARD, Claudette CHARRIER,  
Messieurs Sébastien BERGUER, Damien DAVIGNON, Jean-Pascal GUIOT, Rémy Neau, Arnaud POIRAUT

**Excusées/Pouvoirs** : Henriette BEAUDET pouvoir à Jean-Pascal GUIOT, Marie-Noëlle BEAUDET pouvoir à Sébastien BERGUER, Véronique GILBERT à Carine BERNARD

**Absent** : Charles BARRIBAUD

**Date de la convocation** : 22 juin 2022

#### **Ordre du jour** :

- demande de subvention Collège Louis Merle de Secondigny
- contrat de mise à disposition de personnel de l'Association AIR de Parthenay au service de la commune
- convention de service commun maintenance informatique de la direction des systèmes d'information : avenant n°1
- recensement de la population : nomination du coordonnateur communal
- travaux baie vitrée au Logis de la Forêt
- Questions diverses

Monsieur Jean-Pascal GUIOT a ouvert la séance à 20H30 et propose comme secrétaire de séance Sébastien BERGUER.

#### **Approbation Procès-Verbal** :

Monsieur Jean-Pascal GUIOT demande si le procès-verbal de la séance du 19 mai 2022 soulève des observations.

Aucune objection n'étant émise, elle propose de passer à son adoption.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **• DEMANDE DE SUBVENTION COLLEGE LOUIS MERLE DE SECONDIGNY**

##### **Délibération : 037-30-06-2022**

Suite à la demande de subvention émanant du Foyer Socio-Educatif du Collège Louis Merle de Secondigny (10 enfants domiciliés dans la commune sont concernés) et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **OCTROIE** la somme de 200€ (20€/enfant)

Voix : 10 « Pour »

#### **• CONTRAT DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DE L'ASSOCIATION AIR DE PARTHENAY AU SERVICE DE LA COMMUNE**

##### **Délibération : 038-30-06-2022**

Pour pallier au départ de l'adjoint technique, en charge de l'entretien des bâtiments communaux, la commune a pris la décision de faire appel à un prestataire : Association AIR de Parthenay.

Un contrat a été établi du 20 au 29 juin 2022, pour un taux horaire TTC de 20.62€, sur la base de 6h/semaine, soit 123.72€ par semaine. Signature d'un second contrat pour la période du 12 juillet au 27 juillet 2022.

L'Association Air est sollicitée en fonction de l'activité liée au Logis de la Forêt et de son hébergement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de passer les écritures comptables budgétaires suivantes, puisque cette dépense n'avait pas été prévue lors de l'élaboration du budget primitif.

articles	+	-
6218 autre personnel extérieur	3 000€	
6413 personnel non titulaire		3 000€

Voix : 10 « Pour »

**• CONVENTION DE SERVICE COMMUN MAINTENANCE INFORMATIQUE DE LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION : AVENANT N°1**

**Délibération : 039-30-06-2022**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5211-4-2 relatif aux services communs non liés à une compétence transférée ;

Vu la convention initiale en date du 30 mars 2021 confiant au service commun « maintenance informatique » de la Direction des Systèmes d'Information la maintenance des réseaux et matériels informatiques de ses adhérents ;

Vu l'avis favorable de la commission « Qualité des équipements, Infrastructures, Innovation numérique » du 4 mai 2022 ;

CONSIDERANT le souhait d'intégrer les communes de les Forges et de Vausseroux à la convention de service commun « maintenance informatique » ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la passation d'un avenant n°1 à la convention de service commun maintenance informatique de la Direction du Système d'Information ci-annexé,
- d'autoriser Madame le Maire à signer ledit avenant ainsi que tout document relatif à ce dossier

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la passation de l'avenant n°1 à la convention de service commun maintenance informatique de la Direction du Système d'Information ci-annexé,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ledit avenant ainsi que tout document relatif à ce dossier

Voix : 10 « Pour »

**• RECENSEMENT DE LA POPULATION : NOMINATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL**

**Délibération : 040-30-06-2022**

En 2023 aura lieu le recensement des habitants de la commune. L'enquête se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023. Madame Proteau Line est nommée coordonnateur communal pour le recensement de la population 2023. Un arrêté portant nomination du coordonnateur sera rédigé.

Voix : 10 « Pour »

**• TRAVAUX BAIE VITREE AU LOGIS DE LA FORET**

La porte de la baie vitrée présente des problèmes de fermeture, encadrement fortement dégradé par l'humidité. Rémy Neau et l'adjoint technique sont intervenus pour y remédier, mais ceci n'est que provisoire. Après concertation des membres présents il est demandé à Rémy Neau de faire des demandes de devis auprès d'artisans. Ce dossier sera revu lors du prochain conseil

**• QUESTIONS DIVERSES :**

**Tour cycliste des Deux-Sèvres** : la réunion d'information sur les consignes et la mise en place des signaleurs lors de l'étape du 15 juillet 2022, aura lieu le lundi 4 juillet 2022 à 18h30 salle de la guichetière, à Secondigny. Chaque signaleur a été avisé de cette réunion de préparation (10 signaleurs pour le Retail).

**La Marouette Gâtinaises** : randonnée estivales le 12 juillet sur le territoire de la commune de le Retail. Boissons, mise en place de tables : Damien, Arnaud, Sébastien et Carine.

**Manifestation du 13 juillet** : le traditionnel repas du 14 juillet aura lieu le mercredi 13 juillet au Logis. L'apéritif sera offert par la commune.

**Activ'Séniors :**

- transport solidaire : mise en place - communication par flyers et affiches – à la recherche de chauffeur

- adhésion communes : Saint Aubin-le-Cloud a décidé de se retirer du dispositif
- mouvement de personnel : Florine, agent d'animation, ne renouvelle pas son contrat qui prend fin au 30 juin 2022. Franck Orget, agent d'animation à la cantine de Secondigny, est intéressé par ce poste. Ce dernier est actuellement en observation pendant les deux dernières semaines de juin pour un recrutement au 1<sup>er</sup> juillet 2022 (heures supportées par le budget communal)

**Réunion Commune Nouvelle** : Monsieur le Maire d'Allonne a programmé une réunion le mercredi 29 juin, 20h salle Brillaud à Secondigny pour échanger sur une Commune Nouvelle. Les communes conviées : la Boissière-en-Gâtine, Azay S/Thouet, Pougne-Hérison, Vernoux, Neuvy-Bouin, Fénéry, le Retail et Secondigny. Madame le Maire et Jean-Pascal Guiot étant retenus par d'autres obligations, Henriette Beudet a représenté la commune lors de cette réunion.

### **Prochaine réunion de conseil : mercredi 27 juillet 2022, 20h30 Salle des Associations**

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal étant épuisé, Monsieur Jean-Pascal Guiot lève la séance à vingt-et-une heures cinquante-cinq minutes.

#### **Le Président**

Jean-Pascal GUIOT

#### **le Secrétaire**

Sébastien BERGUER

#### **Les Membres**

Charles BARRIBAUD  
**Absent**

Henriette BEAUDET  
**Excusée/Pouvoir**

Marie-Noëlle BEAUDET  
**Excusée/Pouvoir**

Carine BERNARD

Claudette CHARRIER

Damien DAVIGNON

Véronique GILBERT  
**Excusée/Pouvoir**

Rémy NEAU

Arnaud POIRAUT

